



Brass'Actualités

Edition mars 2016

Le mot du Maire,

Avec beaucoup de retard, revoilà le « Brass'Actualités » que vous attendez tous.

Bien que, traditionnellement, la période des vœux s'arrête à la fin du mois de janvier, je tiens à vous souhaiter à tous, brassacoises et brassacois, de la part des conseillers municipaux, des adjoints et de moi-même, les vœux les plus sincères et les plus chaleureux à l'orée de cette nouvelle année.

Notre ville de Brassac-les-Mines mérite de franchir le cap des 3500 habitants. C'est pourquoi, une politique foncière ambitieuse doit être mise en place. 2015 a vu le démarrage du lotissement « Le Limonais » avec 20 logements supplémentaires, la construction de l'immeuble du Sauvage qui ne devrait pas tarder à repartir avec 5 logements supplémentaires. Il est prévu l'acquisition d'un terrain à lotir au Vieux Colombier, pour rajouter 8 logements à ce lotissement.

L'EHPAD, dont le chantier a occupé toute l'année 2015, va se terminer cet été. Les locataires et le personnel vont pouvoir intégrer un bâtiment fonctionnel, adapté et agréable à vivre.

Une réflexion autour de nos écoles est en cours pour la construction d'un groupe scolaire à côté de l'EHPAD.

Nous continuerons cette année la pose de ralentisseurs qui deviennent indispensables pour limiter les excès de quelques irresponsables qui prennent Brassac-les-Mines pour un circuit de vitesse.

Pour nos concitoyens les plus démunis, le centre communal d'action sociale continuera à fournir des aides à ceux qui en ont le plus besoin. La mise en route des jardins solidaires a permis à des familles de "repandre racine" avec la terre et de cultiver leurs propres légumes. La création des ateliers d'informatique, dont les cours sont dispensés par des bénévoles, connaît un attrait tel que toutes les demandes d'inscription ne peuvent être satisfaites.

Fin 2015, la mairie a été rendue plus accueillante avec une entrée élargie, des abords réaménagés, la plantation de quelques arbres et une nouvelle rampe pour les personnes à mobilité réduite (PMR) conforme à la réglementation.

La maison des jeunes a été entièrement rénovée, exclusivement par des bénévoles que je tiens tout particulièrement à féliciter. Un accès handicapé à venir, quelques finitions internes, et ce bâtiment remis à neuf pourra reprendre du service. Le mini golf lui aussi intégralement rénové de mains de maîtres, toujours par les mêmes bénévoles a permis aux campeurs et touristes de se détendre cet été. Le camping, les deux musées et la piscine grâce à un été clément ont eu une fréquentation correcte, ce qui montre bien l'attractivité de Brassac les Mines et de sa rivière. La Lampisterie et la médiathèque avec des spectacles divers et variés qui enchantent petits et grands participent elles aussi à cet attrait.

Cet été des bénévoles ont donné de leur temps pour nettoyer les berges de l'Allier. Dommage que les incivilités répétées d'un petit nombre de personnes enlèvent tout le charme de ce site, transformé régulièrement en déchetterie et en sanctuaire pour papiers roses.

En 2016, une deuxième tranche de travaux sera réalisée sur le secteur de Peilharat faisant suite à ceux réalisés en 2015. La toiture de la maison du peuple vient d'être terminée et nous envisageons cette année de nous occuper de celle du musée Peynet.

Cet été, nous avons renoué avec le feu d'artifice qui, pour un budget réduit, n'en a pas moins été très apprécié par sa grande qualité et attire toujours autant les populations alentours. Cette année, c'est la commune de Sainte-Florine qui ne manquera pas de vous émerveiller à son tour, cet événement étant dorénavant organisé en alternance par les deux villes.

J'adresse un grand merci aux associations qui par leur dynamisme, leur diversité contribuent à aider, divertir, instruire, occuper sportivement et intellectuellement la population, elles sont la cohésion et le partage intergénérationnel indispensable à la vie en société. Mais aussi, à tous les bénévoles qui les font vivre et prospérer. Nous continuerons malgré les contraintes financières à les aider et à les encourager.

Sans oublier de remercier sincèrement l'ensemble du personnel municipal qui œuvre tout au long de l'année, en fleurissant, élaguant, réparant, nettoyant, mais aussi en accueillant, administrant, dans une gestion adaptée malgré la pénurie de moyens et de personnes.

Tout n'est pas parfait, mais ils font pour le mieux avec les moyens qu'ils ont, une volonté à donner le meilleur d'eux-mêmes pour faire avancer la ville et la rendre agréable à vivre.

Votre Maire, Yves-Serge CROZE.

Agenda :

Samedi 5 mars : 1^{ère} manche du challenge Toketa de judo à 14h30 à Sauxillanges. La finale aura lieu au Dojo de Brassac, rue René Cassin (centre culturel), le 7 mai.

Dimanche 13 mars : bourse aux vêtements au gymnase Louise MICHEL à partir de 8h30 — Inscriptions au 04 73 54 30 88.

Du 4 mars au 30 avril :

exposition Fabien BEQUART, illustrateur, à la lampisterie (<http://lalampisterie.blogspot.fr/>).

Mercredi 23 mars de 15 à 16 h : heure du conte à la médiathèque, pour enfants de 4 à 10 ans — Inscriptions à la médiathèque.

Samedi 26 mars à 20 h : concert rock au centre culturel au profit du CCAS — Billetteries en mairie, au café « L'hyppocampe » et au bar « Chez Nat & O » - Entrée 8€ à 10 €

Samedi 4 et dimanche 5 juin : bourse aux reptiles avec des éleveurs professionnels, organisé par le Comité des fêtes — Au centre culturel, entrée gratuite

Du 2 au 3 juillet : Fête patronale, place de la Couarde

Mercredi 13 juillet : feu d'artifice organisé par la commune de Sainte-Florine — Au stade.

Camping l'Insolite : ouverture le 30 avril, jusqu'au 30 septembre

Musée Peynet : ouverture juillet - août : du mardi au vendredi 14 h 00 - 18 h 30 / le Samedi 9-12h et 14h30-18h30 / le dimanche 9-12h30.

Musée de la mine : ouverture sur réservation à partir du 1er mai et jusqu'au 30 septembre — en Juillet et août, du mardi au dimanche 10 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18h30

Piscine : ouverture le 2 juillet

Les Travaux réalisés, en cours ou à venir

Cet article est rédigé par la Commission des travaux, composée de :

Guy AURIER 1^{er} adjoint chargé des travaux, urbanisme, environnement et de Jean VIALARD, Gilbert CHAUVET, Fabrice BELLOT, Katherine DENAIVES, Nelly GRIGOROFF.

Nous savons que dans notre commune tout n'est pas parfait et qu'il sera difficile de satisfaire tout le monde à 100%. Nous faisons, malgré tout, le maximum avec les moyens qui nous sont attribués chaque année. Nous sommes dans l'obligation d'établir certaines priorités.

En 2014, nous avons fait le nécessaire avec très peu de moyens financiers.

En 2015, nous avons rénové :

- **le mini-golf** (achat de peinture par la commune). Ce travail a été réalisé par un groupe de bénévoles.
- **la maison des jeunes** : isolation par l'extérieur, rénovation de l'intérieur, création d'un vestiaire, peinture, luminaire, portes extérieures, mises aux normes de sécurité. Ces travaux doivent se poursuivre avec la création d'une rampe PMR dans le talus (travaux réalisés en partie par des bénévoles avec achat de matériaux par la commune).



Nous avons également réalisé une tranche d'assainissement importante dans le **quartier d'Entremont** comprenant la réfection de tous les réseaux, l'éclairage public et l'enrobé. Ces travaux ont été coordonnés avec le remplacement de la conduite d'eau en provenance du réservoir et alimentant toute la commune, qui était sur le point de céder.

La **seconde tranche** sera entreprise au milieu de cette année, sur la **place de l'Ormeau, la rue de Selle, la rue de Peilharat et la rue d'Entremont**.

La **toiture de la maison du peuple** a été refaite par une entreprise locale. Le retard, pour raisons administratives, dans la réalisation de ces travaux nous oblige aujourd'hui à remplacer le parquet dégradé, par une dalle béton et un carrelage.

Un marché à bon de commande a été passé avec une entreprise pour la réalisation de certains travaux d'entretien des voiries. Ceci nous permettra d'améliorer les revêtements des rues de Lachaux et Jules Vallès.

La commune se porte acquéreur d'un terrain destiné initialement à l'installation d'un supermarché sur le secteur du Colombier. L'acquisition de ce terrain permettra la réalisation d'un petit lotissement de 8 lots dans la continuité de celui du Vieux Colombier.

L'entrée du parking de la mairie a été réaménagée pour la rendre moins dangereuse et finir l'embellissement de notre maison communale.

Cette liste est loin d'être exhaustive et nous ne pourrions énumérer ici tous les petits travaux qui ont été réalisés courant 2015. Toutefois nous tenons à préciser : rénovation de 2 appartements sur l'école maternelle, pose de panneaux routiers, création de dos d'âne, captage d'une source côte de l'air, élagage, remplacement de la clôture du gymnase, curage de fossés, nettoyage de terrains communaux en friche etc etc etc ...

Nous prévoyons dès cette année une première tranche de réfection en enrobé des allées du cimetière du bas et ce ne sera pas un luxe !

Afin de réaliser des économies, nous allons, par l'intermédiaire du Syndicat d'électrification du Puy-de-Dôme (SIEG) et en plusieurs fois, changer les luminaires et les ampoules de l'éclairage public. La puissance passera de 170 watts à 70 watts pour un meilleur éclairage.

La vitesse et le stationnement étant les points noirs de notre commune, nous allons engager la réalisation d'un plan de circulation général. Sur cette base, nous pourrions améliorer la situation, le non respect du code de la route devenant une maladie difficile à soigner ! L'installation du radar pédagogique mobile nous a permis de relever ponctuellement une vitesse de l'ordre de 142 Km/h sur l'avenue de Charbonnier. Une vitesse de 90 Km/h est devenue habituelle sur cette portion.

Cette année sera également celle de la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux en respectant le programme de mise en accessibilité déposé auprès des services de l'état (AdAP).

Continuez à nous signaler tous les petits problèmes pour rendre notre commune plus accueillante et nous ferons le maximum, avec le concours des services communaux, pour vous satisfaire.



Récemment, des panneaux d'information ont été posés dans les différents quartiers de la commune (Peilharat, Brassaget, Bayard, à la gare, en centre ville...) afin de rétablir la communication de proximité qui existait auparavant, et souvent réclamée.

Concernant les gros projets à venir :

- la création d'un lotissement pour d'avantage de population et maintenir la vie des écoles et des commerces.
- La reconversion de l'ancien EHPAD, projet pour lequel les idées défilent à tout va mais rien de concret à ce jour.

L'argent étant toujours le nerf de la guerre, les projets seront hiérarchisés selon un rapport coût/urgence.

La commission des travaux

Un peu de civisme !!

Les déchets verts : certains habitants se plaignent régulièrement des désagréments du brûlage des déchets verts. Nous vous rappelons qu'une déchetterie sur la commune, vous permet de vous débarrasser de ces déchets. Les horaires d'ouverture, d'une amplitude raisonnable, sont : du lundi au samedi de 8h à 18h en période hivernale et jusqu'à 19h du 15 avril au 15 octobre.

Rappel des horaires d'utilisation des tondeuses, débroussailleuses ou tout appareil thermique ou bruyant : samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - dimanche et jours fériés, de 10h à 12h - jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Divagation des chiens et autres animaux : elle est rigoureusement interdite car cela met en danger les voisins et risque de provoquer un accident de la circulation.

Déjections canines : il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique, y compris dans les cani-veaux, ainsi que dans les espaces verts publics.

Stationnement sur les trottoirs : le Code de la Route interdit tout stationnement sur les trottoirs. Ceux-ci sont exclusivement réservés à la circulation des piétons, poussettes, fauteuils roulants.

Entretien de la voirie : les trottoirs et devants de propriétés doivent être entretenus par les propriétaires.

Les écoles

Une commission a été mise en place afin de lancer une réflexion sur le projet de construction d'un groupe scolaire, absolument indispensable pour Brassac, les bâtiments actuels abritant les écoles ne pouvant être réhabilités. Sans la construction d'un pôle scolaire neuf, la ville de Brassac les Mines sera dans un délai de quatre ou cinq années probablement dépourvue d'écoles. Cela est évidemment inconcevable.

Au cours de l'année 2016 une étude par le cabinet d'architecture sera menée pour revoir l'ensemble des coûts à la baisse. Cette étude se chiffrera à 47 372.00 €.

Le remaniement du projet du groupe scolaire permettra de revoir les dépenses à la baisse de 650 000€ HT, soit un projet qui coûterait à la commune 3 773 000€ HT – 650 000€ HT = 3 123 000€ HT soit 3 747 600€ TTC.

Si ce projet voit le jour nous estimons une ouverture pour la rentrée scolaire 2018.

L'école élémentaire Jean Zay et les autres écoles de notre communauté de communes, en partenariat avec le Secours Populaire, travaillent sur un projet appelé « art tolérance ». Un spectacle sera donné le 11 juin 2016 à la salle *Animatis* d'Issoire. Et bien d'autres projets sont en cours.



A l'école maternelle Charles Noir, après la mise en place des coussins berlinois et la délimitation d'une zone 30 km/h sur la rue Charles Souligoux, nous avons poursuivi la mise en sécurité des vos enfants. Les accès ont été sécurisés avec la rénovation des portillons. Les ferme-portails ont été remplacés et des poignées type « accès piscine » ont été posées afin que les enfants ne puissent pas sortir seuls de l'emprise de l'école.

L'actualité des écoles est maintenant disponible sur le site internet de la mairie

www.brassaclesmines.fr

L'adjointe à l'éducation, Gaëlle MAHOUEAUX.

Les finances

La loi de finances de 2016 s'inscrit dans un programme d'économies de 16 milliards d'euros dont 3,5 milliards d'euros de réductions de dépenses pour les collectivités locales.

La première conséquence de ce redressement des comptes publics imposé par l'État sur notre budget est la réduction de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour un montant de 11 milliards d'euros sur le plan national sur la période 2015-2017. Cela se traduit concrètement pour Brassac les Mines comme suit :

Une baisse de DGF de 477 434 € en 4 ans ce qui représente environ 90% de perte de dotation

2015 : DGF 481 175€ (contre 531 183€ en 2014) soit une baisse de 50 008€

2016 : DGF 357 855 € soit une baisse de 123 320€

2017 : DGF de seulement 53 749€ soit une baisse de 304 106€

Ce qui va nous obliger à faire très attention à nos dépenses durant les années à venir.

Notre résultat financier de 2015 ressort avec un financement propre de 713 582 €, indispensable pour la réalisation de nos futurs projets notamment celui de la construction d'un nouveau groupe scolaire et sur notre possibilité d'emprunter.

L'endettement de la commune reste cependant très important avec une dette au 1^{er} janvier 2016 de 3 728 687 €, soit 1 077,65 € par habitant, mais heureusement deux emprunts arrivent à échéance en 2017.

Prévision des dépenses pour 2016 :

Nature des travaux	Montant TTC	Nature des travaux	Montant TTC
Amélioration bâtiments		Voirie & cadre de vie	
Zinguerie Bayard (chambre chaude)°	15 000€	Jeux d'enfants aux Jarousses	20 000€
WC publics place du marché	15 000€	Plan de circulation	20 000€
Isolation plafonds divers endroits	10 000€	Reprise concessions (39)	21 500€
Accessibilité année 1	15 000€	Réalisation cavurnes supplémentaires	3 750€
Aménagement mairie (accessibilité)	5 000€		
Mise conformité électrique SIEG	5 000€	Achat terrains	
Démolition du cinéma	200 000€	Intérêts achat parcelles Colombier*	5 000€
Toiture musée Peynet	35 200€	Viabilisation des terrains	140 000€
Achats matériels		TOTAL GENERAL	
Barnum	3 500€	599 484€	
Lave-vaisselle centre culturel	1 600€	* intérêts dus au SMAF en 2016.	
Point chaud maison des jeunes	800€		
Tondeuse électrique	3 762€		
Matériel audio centre culturel	2 000€		

L'adjointe aux finances, **Gaëlle MAHOUEAUX**

L'Action sociale

L'organisation du Téléthon a permis de récolter 982,73 €. Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les personnes qui ont généreusement donné pour cette action nationale.

Les jardins solidaires vont être réinvestis dès ce printemps. Deux parcelles restent à pourvoir. Un puits sera créer à proximité afin de faciliter l'arrosage. Un four à pain est prévu à la maison des jeunes.

Dans le courant de l'année, sur inscription en mairie, des cours pour réaliser ses propres produits ménagers (faits maison !) seront mis en place : produits de beauté, cuisine, tricot, couture...

L'adjointe aux actions sociales et aux associations, **Christine COMBRET**



La Communauté de Communes Bassin Minier Montagne (CCBMM) présentera à la population le *service d'aide à la personne*. Cette réunion est organisée à l'auditorium (Centre Culturel, 2 avenue de Sainte-Florine) **le 6 avril 2016 de 14h à 17h**.



51, rue Charles Souligoux
63570 Brassac-les-Mines
Téléphone : 04 73 54 30 88
Télécopie : 04 73 54 31 67
E-mail : mairie.brassac@orange.fr
Site : www.brassaclesmines.fr

Directeur de publication : Yves-Serge Croze
Conception et rédaction : Yves-Serge Croze
Comité de validation : Guy Aurier - Gaëlle Mahoudeaux - Christine Combret
Impression : Mairie de Brassac-les-Mines
Distribution par nos soins
Tirage : 1 800 exemplaires

Etat civil – Décès

En 2015, ils nous quittaient :

- Le 02 janvier : Lucien GUILBERT
- Le 5 janvier : Jean-Luc DUBOIS
- Le 6 janvier : Marie-Louise FLORIMOND née MIGEON
- Le 7 janvier : Nathalie SALANON
- Le 9 janvier : Julia GOMEZ née IBANEZ
- Le 11 janvier : Eugène PIC
- Le 15 janvier : Ginette CHALEIL née DECHAUX
- Le 18 janvier : Jean-Pierre PONCEAU
- Le 19 janvier : Lucienne BOURNE née FOUILHOUX
- Le 27 janvier : René MAGAUD
- Le 28 janvier : Marcelle GAUCHERON née PETEL
- Le 31 janvier : Marie COUTAREL née PORTE
- Le 7 février : Serge SAUVEYRE
- Le 14 février : Micheline PICHOT née MEGE
- Le 14 février : Joffrette OLANIER née CHAUCHAT
- Le 16 février : Zélie TYLINSKI née WIDUK
- Le 17 février : Denise CROZATIER née DUCLAUX
- Le 23 février : Marcel FABRE
- Le 5 mars : Gino DONATI
- Le 6 mars : Gustave AVINAIN
- Le 8 mars : Raymonde GARRIDO née VALLON
- Le 13 mars : Denise HITIER née PASSEMARD
- Le 23 mars : Jean GONDEAU
- Le 24 mars : René CHALEMBEL
- Le 29 mars : Louis ZOCCOLAN
- Le 5 avril : Aimé FALQUE
- Le 13 avril : Fernande REY née BONAVENT
- Le 17 avril : Robert CHARONDIERE
- Le 30 avril : Jacqueline CHEVANT
- Le 1^{er} mai : Suzanne GIRARD née MASSIS
- Le 1^{er} mai : Alice COUDERT née SELIER
- Le 16 mai : Mariette DOBROWOLSKI née REMY
- Le 18 mai : Raymond PEILLERON
- Le 19 mai : Angèle MADEDDU née MURRAU
- Le 20 mai : Henri PLOT
- Le 27 mai : Marie SMIRDEC née MOUZAT
- Le 31 mai : Emile BAYSSAC

- Le 7 juin : Maria TASCONE née SCARMOZZINO
- Le 11 juin : Michelle GIRAUD
- Le 11 juillet : Jean-Pierre BOILON
- Le 11 juillet : Jean-Pierre ROBERT
- Le 17 juillet : Domenico ADDEO
- Le 28 juillet : Jeanne DELORT née CONTE
- Le 7 août : Martine MEGE née JONAS
- Le 7 août : Lida BERNARD née PETRI
- Le 21 août : Emanuela DE CAROLIS née POTENZA
- Le 22 août : Jean-Pierre SAVARY
- Le 23 août : Marie BERNARD née CHALEMBEL
- Le 25 août : Gabrielle BERGOIN née DAURAT
- Le 27 août : Jean-Claude CIRET
- Le 30 août : Rocco TASCONE
- Le 12 septembre : Car melina PALMESE
- Le 19 septembre : André BIGOT
- Le 3 octobre : Marguerite DEMICHEL née FONDARY
- Le 3 octobre : Pierre BARRAUD
- Le 8 octobre : Jacques ODIN
- Le 29 octobre : Ginette DAVID
- Le 4 novembre : Emma CHIGNIER née GANNAT
- Le 2 décembre : Hubert REGERAT
- Le 3 décembre : Maurice AMADUBLE
- Le 19 décembre : Yves MERLINO
- Le 19 décembre : Robert GARCIA
- Le 20 décembre : Pierre CHALEMBEL
- Le 25 décembre : Paul HUGON
- Le 25 décembre : Georgette CHÂTEAUNEUF née BISCUIT
- Le 29 décembre : Yvonne BANARE née SARRAZIN
- Le 31 décembre : Jean-Paul SABATIER

Et depuis le 1^{er} janvier 2016 :

- Le 17 janvier : Huguette COSTON née RAYNAUD
- Le 15 janvier : René CAUTIN
- Le 3 février : Antonia COEUIL née ANZUR
- Le 10 février : Carmen BRAZI née BERZOSA
- Le 25 février : Jean-Claude VERNET
- Le 7 mars : Joseph SOMAVILLA

Etat civil – Naissances

Depuis le 1^{er} janvier 2015 :

- Le 13 janvier : Louise ALLANCHE
- Le 13 janvier : Luciana LAMBERGER
- Le 17 janvier : Chloé BRUN
- Le 3 février : Zak BEAUDIER
- Le 14 février : Léane ORWAT
- Le 19 février : Tiago LAINS DOS REIS
- Le 15 mars : Louka ROLHION
- Le 27 mars : Marion MARINI
- Le 30 mars : Timéo BOUGUENNEC
- Le 13 mai : Romane HOSPITAL
- Le 24 mai : Lena MALBET LASHERMES
- Le 26 mai : Léo CHARBONNIER
- Le 6 juin : Anaïs THOMAS
- Le 13 juin : Laia GUERIN
- Le 16 juin : Malone GRIMAUD
- Le 27 juin : Charles DOUILLET
- Le 3 juillet : Aléna et Tia BOYER CARVALHO
- Le 30 juillet : Keyssie BRUN
- Le 11 août : Nola MONPLOT
- Le 18 août : Ines NERON
- Le 19 août : Noa BACONNET
- Le 27 septembre : Samuel BEAUDIER
- Le 28 octobre : Yaël BOURAS
- Le 10 novembre : Talia ROY
- Le 20 novembre : Arsène DE MONS
- Le 5 décembre : Lyséa EXBRAYAT
- Le 8 décembre : Nina MARTIN

Et en 2016 :

- Le 25 février : Samuel MARQUES
- Le 29 février : Aria BONNOURE

En image...



Le nouvel EHPAD livré cet été



La maison des jeunes a fait peau neuve



Le portail du cimetière du bas a été automatisé pour assurer une fermeture nocturne



L'accès à la mairie a été amélioré